

Il y a de ces situations où on doit s'indigner à vive voix, à grimper dans les rideaux, à se ronger les ongles jusqu'à la racine de la désolation parce que estomaqué !



Par Majid Blal
majidblal@hotmail.com

On peut, certes, se mortifier, se cabrer, s'attrister à tout moment, avec raison, douleur et en silence, de l'absence et de la sous représentativité des communautés culturelles dans le champ audio-visuel.

Les exemples sont légion, frappants et loin d'être à la hauteur d'une société multiple, diverse et qui clame l'égalité de ces citoyens. Nous pouvons juste faire le « profilage » des intervenants sur Radio Canada pour constater que l'institution est en retard par rapport à son homologue de langue anglaise CBC où la diversité joint la compétence. L'utile à l'agréable.

Mais il y a de ces situations où on doit s'indigner à vive voix, à grimper dans les rideaux, à se ronger les ongles jusqu'à la racine de la désolation parce que estomaqué. De ces situations où on se sent encore plus seul que seul et que les cris sont impuissants devant le petit écran car la télé n'écoute pas, son discours prend toute la place dans la perception du peuple.

CONTEXTE ET PROLOGUE

L'un des deux débats proposés vendredi le 21 mars 2008 par l'excellente émission « *Il va y avoir du sport* » à Télé Québec est « *Devrait-on obliger les jeunes diplômés au Québec à rembourser une partie des frais de leur(s) formation(s)*

quand ils quittent pour aller travailler ailleurs ? »

Les préliminaires n'avaient pas entamé le goût de la chose que Mr Pierre Fortin, professeur d'économie à L'UQUAM a brulé les feux rouges, a sauté la bienséance du choix de la déduction ou de l'induction pour viser et s'attaquer aux étudiants étrangers qui viennent étudier ici presque gratuitement pour repartir ailleurs. « *La formation d'un bachelier coûte environ soixante mille dollars par individu et ces gens là (qui viennent d'autres pays) payent environ dix mille dollars. Il faut qu'ils remboursent une partie de leur formation* » martelait-il à plusieurs reprises.

Mauvaise foi ou ignorance ? Dans les deux cas M. Fortin a failli comme économiste et surtout comme éducateur. Un professeur universitaire n'a pas le droit d'avancer des *vérités* non vérifiées devant un auditoire aussi grand que la télévision le permet.

L'éthique veut, dans le sens Exiger, qu'il s'applique les directives d'investigation qu'il enseigne.

Les frais de scolarité pour étudiants étrangers sont majorés depuis si longtemps. Il y avait un accord entre quelques pays francophones dont le Maroc pour que leurs étudiants défrayent les mêmes frais déboursés pour les études universitaires au niveau du BAC que les locaux.

Depuis, l'investissement scolaire pour un étudiant étranger se chiffre ainsi : inscription et paperasse 300\$, frais de scolarité 4500\$ par session, ce qui veut dire 9000\$ pour une année scolaire normale. 700\$ par année pour une assurance maladie privée. S'habiller pour les hivers de chez nous et surtout le premier, minimum 700\$. Carte de transport local 50\$ par mois. Logement, minimum 140\$ selon les villes, les chambres et le confort. L'alimentation au minimum

(Kraft Diner) 30 à 40\$ par semaine. Livres, photocopies... 1000\$ par année.

Je ne parle pas de socialiser, de découvrir le pays où l'on étudie, du cinéma, des spectacles, livres, carte de ci carte de ça et la copine ou le copain qu'on invite à danser.... Je n'ai pas comptabilisé les frais pour les démarches pour partir : Visites médicales, labo d'analyse, frais de visa etc...Faites le calcul Mr Fortin !

ON EST LOIN DU COMPTE !

Environ 40.000 Dollars uniquement en frais de scolarité pour les 3 années du Bac plus l'année de propédeutique obligatoire et non 10.000 comme semble y croire Mr Fortin. Environ un total de 100.000 dollars pour les 4 ans si on ajoute toutes les dépenses. 25 mille dollars par année. Que devraient-ils rembourser ? Les deux questions qu'on devrait se poser sont les suivantes :

Faudrait-il permettre aux étudiants étrangers francophones qui viennent des pays en développement, surtout les pays africains qu'importent la latitude et la longitude, de bénéficier des mêmes avantages que les étudiants québécois ?

Devrait-on les rembourser rétroactivement, une fois leurs études finies et qu'ils deviennent résidents permanents ? Le ministère de l'Immigration par un programme établi, leur facilite les démarches pour devenir immigrants reçus une fois un diplôme universitaire achevé avec succès.

DÉDOMAGER LES PAYS D'ORIGINE OU CELUI D'ACCUEIL ?

Si un bachelier coûte 60 000 dollars, combien coûtent tous ces doctorants, ces cerveaux formés ailleurs qu'on a dans toutes les sphères du savoir au Québec ? Devrait-on rembourser ou du moins dédommager tous ces pays surtout en développement qu'on écrème de leur élite scientifique, intellectuelle et autres ?

Il y a certes de québécois qui s'exilent pour des salaires meilleurs aux États Unis et dans le reste du Canada mais la vraie question est comment les garder ? Comment les empêcher de partir ? Quels sont les moyens à mettre en œuvre pour que le potentiel et les compétences des immigrants puissent pallier au manque à gagner du à l'exode de certains ?

LE HONTE DU CHÔMAGE

Regardant de face, les yeux dans les yeux, la réalité de ces maghrébins qui ont les fesses sclérosées par des années et des années sur les bancs du savoir et qui chôment où exercent des jobines pour survivre. Le taux de chômage dans le milieu maghrébin est une honte pour nous québécois !

Comment se défaire de la mentalité de copinage et de réseautage qui ne met pas les bonnes compétences à leurs places comme cela se fait ailleurs aux states ou dans les provinces anglophones ? Quand est ce que le profilage cesserait de faire fonction de CV ?

Finalement les étudiants étrangers sont un atout incontournable dans la promotion de l'image de marque du pays dans leurs pays d'origine.

Ils sont le pont qui facilite les échanges commerciaux et autres. Les puissances coloniales avaient saisi l'importance de former les élites venant de partout pour avoir toujours des interlocuteurs sur place. Nous constatons qu'au Maroc par exemple, un ministre en l'occurrence Mr Aziz Akhennouch ainsi que le patron des partons Mr Moulay Hafid El Alami sont des diplômés de l'Université de Sherbrooke.

Mr Fortin a parlé en méconnaissance de cause, peut-être que c'était le vendredi Saint mais maintenant on utilise les caméras vidéos pour départager les buts suspects.